

Projet pédagogique

Accueil de loisirs sans hébergement à Morancez



CHARTRES
MÉTROPOLE



Association PEP 28 - Accueil Collectif de Mineurs

9 rue de Chavannes - 28630 Morancez

Marjorie Dieu, Directrice et l'équipe d'animation

SOMMAIRE

1- Présentation de Chartres Métropole et la commune de Morancez	P 2 - 4
2- Délégation de service public	P 5
3- Les ACM de Chartres Métropole	P 6
4- La fédération générale PEP	P 6 - 7
5- L'association départementale des PEP en Eure et Loir	P 8
6- Le projet éducatif de l'association	P 9 - 11
7- Présentation de la structure et de l'équipe	P 12 - 17
8- Les intentions éducatives et les objectifs pédagogiques	P 18 - 19
9- Les besoins des différents publics	P 20 - 22
10- Les activités	P 23
11- La communication	P24
12- Les règles de vie	P 25 - 29
13-L'évaluation	P 30

Présentation Chartres Métropole

Au 1^{er} Janvier 2000, apparaît la première communauté d'agglomération, actant la disparition du district de Chartres. Elle comprenait 7 communes : Champhol, Chartres, Le Coudray, Lèves, Lucé, Luisant et Mainvilliers, et comptait 90 000 habitants. Le 20 février 2004 fut adopté le nom « Chartres métropole ».

Le 1^{er} janvier 2011 eu lieu la fusion entre Chartres métropole et les communautés de communes de l' « Orée de Chartres » et du « Val de l'Eure ». La nouvelle agglomération passa, alors, à 32 communes et environ 112 000 habitants.

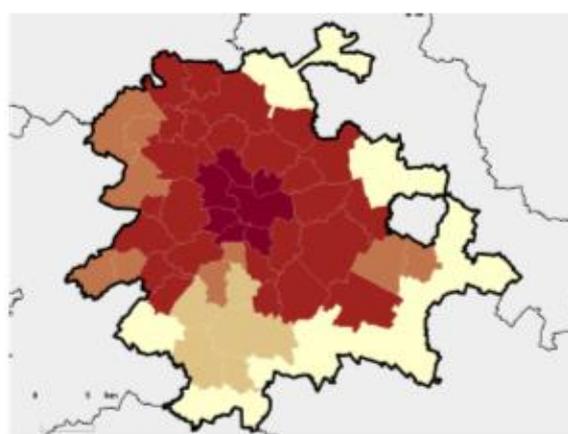
Le 1^{er} janvier 2012, les communes de Barjouville, Dangers, Francourville, Mittainvilliers, Saint-Aubin-des-Bois, Thivars, Vêrigny et Voise ont adhéré à Chartres métropole. Le 1^{er} mars 2012, Chauffours et Ollé les rejoignaient, portant le nombre de communes à 42, pour 118 000 habitants. Le 1^{er} janvier 2013, la fusion avec la communauté de communes du Bois Gueslin fût actée. Chartres métropole compte donc désormais 47 communes pour 125 000 habitants.

Au 1^{er} janvier 2018, 20 nouvelles communes rejoignent Chartres métropole, à savoir : Alonnes, Boisville-la-Saint-Père, Boncé, Bouglainval, Champseru, Chartainvilliers, Denonville, Ermenonville-la-Grande, Houx, Maintenon, Meslay-le-Vidame, Moinville-la-Jeulin, Oinville-sous-Auneau, Roinville-sous-Auneau, Saint-Léger-des-Aubées, Sandarville, Santeuil, Theuville-Pézy, Umpeau et Vitray-en-Beauce.

Le principe qui prévaut consiste à définir les limites de l'agglomération via un périmètre de 20 kilomètres autour de la Cathédrale de Chartres, jusqu'à leur église.

La Communauté d'Agglomération Chartres métropole compte 66 communes pour 144 000 habitants, soit le tiers du département d'Eure-et-Loir, qui en compte 435 000 habitants.

Chartres métropole



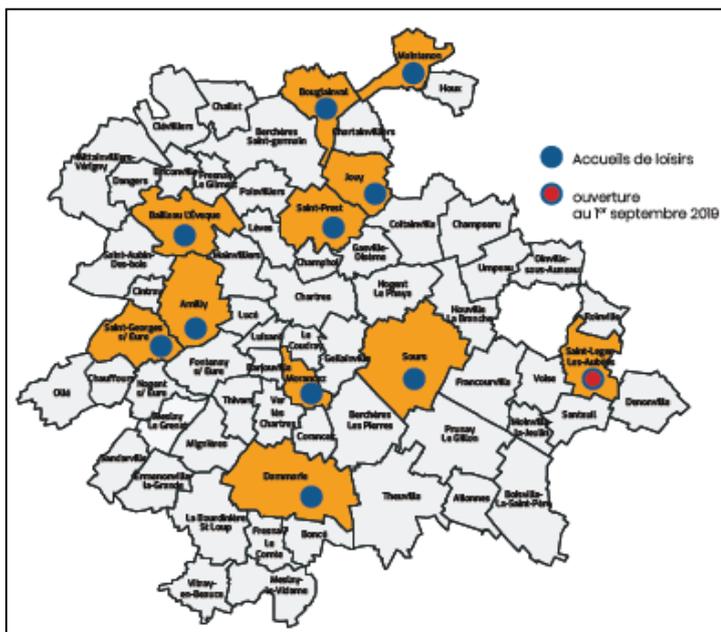
Date d'entrée des communes



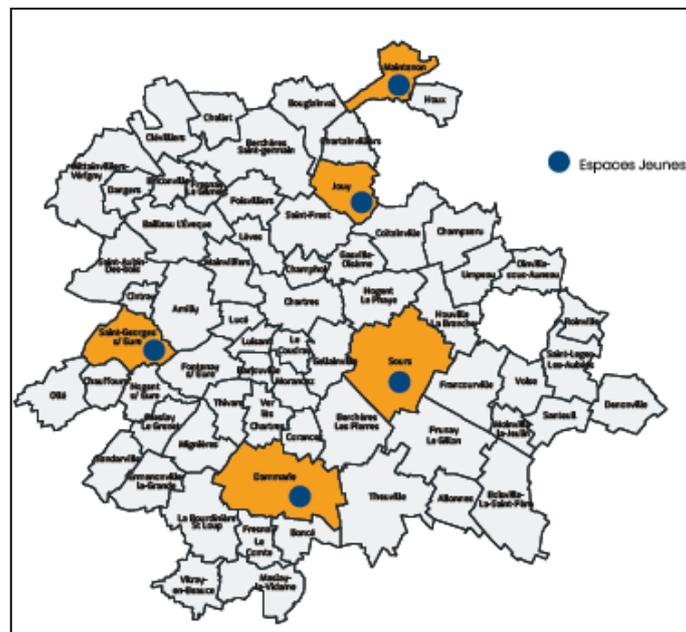
Source : Open Street Map et wikipedia

La compétence « enfance jeunesse » est de la responsabilité de la communauté d'agglomération Chartres métropole, concernant le périscolaire (mercredis) et l'extrascolaire (vacances). Le territoire est doté de 11 accueils de loisirs élémentaires repartis sur l'ensemble de l'agglomération et 5 espaces jeunes ouvert durant les vacances.

Lieux d'implantation des Accueils de loisirs jeunes



Lieux d'implantation des Espaces jeunes



Des camps élémentaires sont également proposés chaque année au mois de juillet exclusivement.

Une délégation de service public est en cours depuis le 01 septembre 2021 jusqu'au 31 août 2026. C'est l'association départementale PEP 28 qui assure l'organisation et le suivi des actions enfance jeunesse. Afin d'assurer ce suivi, 2,7 E.T.P de coordinateurs enfance jeunesse sont actuellement en poste.

L'ensemble des actions sont habilitées par la DDCSPP d'Eure et Loir et cofinancé par la CAF d'Eure et Loir. Un contrat enfant jeunesse a été défini pour 4 années (2019 à 2022) afin de répondre aux besoins recensés et spécifiquement importants des familles péri-urbaine de Chartres métropole.

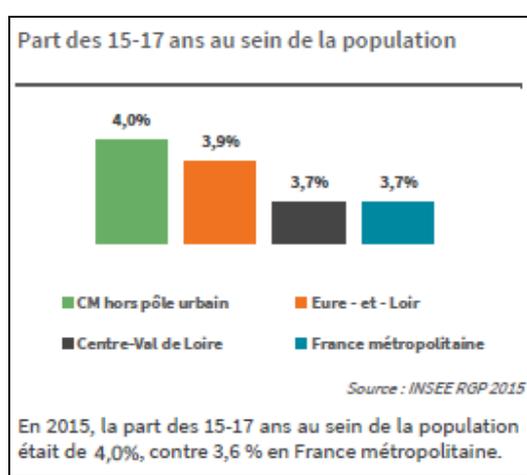
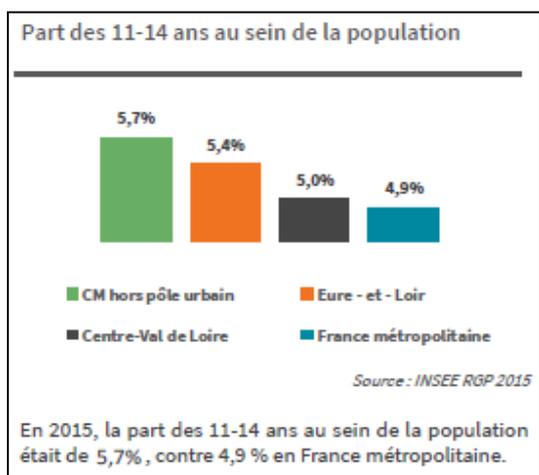
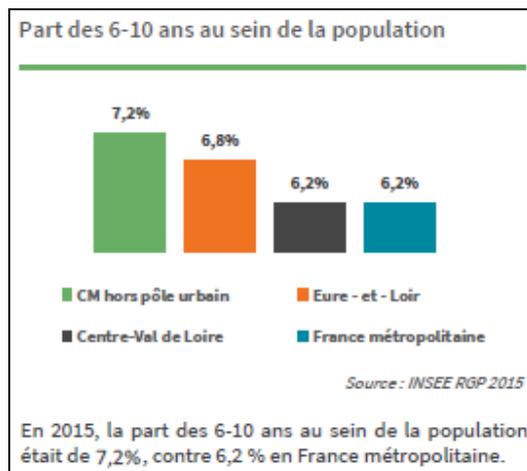
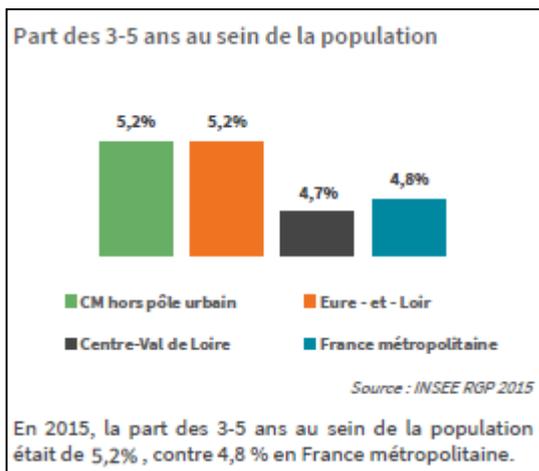
A l'heure actuelle, les objectifs sont définis suite au diagnostic « Enfance Jeunesse » réalisé courant 2019 par Ithéa conseil.

La démarche du diagnostic a pour vocation à analyser l'offre existante en matière d'accueil des enfants et les adaptations nécessaires aux besoins locaux. Le diagnostic permettra de servir le CEJ en vue de : favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil, et de contribuer à l'épanouissement de la jeunesse du territoire et à leur intégration dans la société par les actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

Le diagnostic s'inscrit dans un contexte territorial particulier en raison de l'arrivée récente de 20 nouvelles communes.

Les principaux constats notables sont les suivants :

- **Un territoire jeune dont les niveaux d'évolution sont modérés et différenciés selon les territoires** (une population jeune en proportion plus importante qu'ailleurs (3/5 ans et 6/10 ans), des territoires les plus excentrés du pôle urbain apparaissant au sein des cartes comme territoires les plus jeunes de Chartres métropole, des effectifs scolaires qui restent globalement stables, avec une tendance qui devrait se poursuivre dans les années à venir)
- **Un territoire avec de nombreux jeunes, se retrouvant progressivement moins présents à l'entrée dans l'âge adulte** (une proportion remarquablement élevée de jeunes de 11 à 17 ans, une partie ouest de Chartres métropole plus jeune en proportion que le reste du territoire, un phénomène de départs au moment de l'entrée dans l'âge adulte, en lien avec l'absence d'offre de formation en milieu rural)
- **Des jeunes qui pratiquent différentes activités (sport en premier lieu)** (avec des déplacements qui s'opèrent très majoritairement par les parents, plusieurs thématiques qui intéressent les jeunes : animaux, environnement, égalité homme/femme, pauvreté, ...)



Source : Diagnostic Enfance Jeunesse Ithéa Conseil - Mai 2019

La délégation du service public

La communauté d'agglomération Chartres Métropole a décidé de confier par voie de délégation de service public, la gestion des services Enfance-jeunesse sur les pôles de Jouy et son antenne de Saint Prest, Bailleau l'évêque, Amilly, Saint-Georges-sur-Eure, Morancez, Dammarie et son antenne de Ver-lès-Chartres, et Sours, à l'association départementale PEP28. Le contrat a pris effet le 1^{er} septembre 2021, pour une durée de 5 ans.

L'association partage un ensemble de valeurs qu'ils s'efforcent d'explicitier et de faire vivre au quotidien, ils s'associent dans le but de :

- Développer des actions à destination de l'enfance et jeunesse sur le territoire de Chartres Métropole
- Permettre une coordination efficace des moyens humains sur le territoire et répondre aux appels d'offre
- Proposer des actions innovantes pour répondre à des besoins éducatifs du territoire

Le pôle « Chartres Métropole » des PEP28 a la compétence extra-scolaire. Le pôle gère donc les mercredis et les vacances scolaires pour les 11 ALSH (Dammarie, Morancez, Sours, Saint-Prest, Jouy, Saint-Georges-sur-Eure, Amilly, Bailleau l'évêque, Saint Léger des Aubées, Bouglainval et Maintenon (2 accueils) ainsi que 3 espaces jeunes (Dammarie, Saint-Georges-sur-Eure et Jouy).

Les ACM de « Chartres Métropole »

Pour les vacances, les familles peuvent déposer leur(s) enfant(s) dans l'accueil de loisirs choisi.

Ouvert toute l'année	Ouvert toute l'année sauf Noël	Ouvert toute l'année sauf Août et Noël	Ouvert mercredi et juillet
Saint-Georges-sur-Eure	Dammarie	Amilly	Saint-Prest
Morancez	Sours	Saint Léger des Aubées	
Jouy	Bailleau-l'Evêque	Bouglainval	
Maintenon			

Il existe 3 espaces jeunes ouverts simultanément, qui sont mis en place à chaque vacances scolaire (sauf à Noël) pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Petites vacances et vacances d'été (sauf Noël)
Saint-Georges-sur-Eure
Dammarie
Jouy

La Fédération générale PEP

La première guerre mondiale fait en France de nombreux dégâts tant sur le plan économique qu'humain. Les femmes des soldats, sans ressources, doivent travailler pour subvenir aux besoins de la famille. Par manque de revenus suffisants ou suite à des remariages, beaucoup d'enfants sont placés chez les membres de la famille.

Le pays tout entier est associé à cette douleur des familles. Les illustrations de l'époque (timbres, cartes postales, dessins...) témoignent de la gravité de la perte humaine et des épreuves qu'elle leur impose. C'est alors que la société dans son ensemble, sensibilisée, participe à un élan de solidarité qui amène les corps de métier à créer des formes d'orphelinat industriel. De même, au sein des écoles publiques, des collectes ou des dons en nature sont organisés pour soutenir l'action des nouvelles associations.

Petit à petit le mouvement s'amplifie et en 1917, le principe de solidarité nationale oblige la France « à réparer les effets des conséquences de la guerre ». Le statut de pupille de la nation est ainsi créé. Il s'accompagne de la naissance d'organismes destinés à soutenir les pupilles sur le plan matériel et de l'éducation. Pour rendre plus efficace le dispositif, l'office national des pupilles de la nation se déploie dans les départements.

Au vu de l'organisation actuelle des PEP, nous pouvons considérer qu'ils sont une émanation directe des pupilles de la nation. A l'exception près, et elle est primordiale, que des pupilles de l'enseignement public sont laïcs. Les personnels de l'Education nationale, inspecteurs académiques et instituteurs, à l'identique des autres corps de métiers, se sont mobilisés dès 1915 autour d'associations départementales pour ensuite s'orienter, en 1917, sur la création de la Fédération générale des associations des Pupilles de l'Enseignement public. Ils défendent le caractère laïc de leur mouvement, caractère qui, aujourd'hui encore, fait leur identité.

Le mouvement PEP est reconnu d'utilité publique en 1919.

L'association départementale PEP d'Eure et Loir

L'ADPEP - Association Départementale de Pupilles d'Eure et Loir a été déclarée à la préfecture du département le 20 juin 1926. Son siège est situé à :

3 rue Charles Brune 28110 Lucé

☎02.37.88.14.14

Les présidents se sont succédés à la tête de l'association, ont toujours été inspecteurs d'académie, recteurs ou hommes politiques.

En 1947, l'association, soutenue par Mr Villin, inspecteur d'académie, acquiert, avec des fonds réunis par souscription par les coopératives scolaires et les instituteurs, le premier centre de vacances à Cadéac.

Situé dans les Hautes Pyrénées, ce centre de vacances au pied de la montagne fait le bonheur de nombreux enfants des écoles publiques d'Eure et Loir. Il permet à beaucoup d'entre eux de découvrir le plaisir de la neige, puisque depuis 1961 Cadéac accueille des classes de neige. Le deuxième centre de vacances est créé en 1947 à Senonches, installé dans l'internat du collège « La loge des Bois ». Ce centre est aujourd'hui devenu, après travaux, un institut thérapeutique éducatif et pédagogique.

En 1966, l'association prend la direction des actions menées vers les enfants handicapés et crée plusieurs centres : l'IME à Mainvilliers, les CMPP de Chartres et de Dreux, l'IME de Nogent le Rotrou. Elle gère actuellement huit établissements médico-sociaux.

Après la montagne et la campagne, elle propose des séjours à la mer et devient prestataire du centre de vacances de Caroles, propriété de la mairie de Mainvilliers, dans le département de la Manche. C'est le début d'une ère où les PEP deviennent prestataires auprès de plusieurs communes du département.

Aujourd'hui, les PEP 28 gèrent plus de 50 accueils de loisirs sans hébergement, accueils périscolaires, centres sociaux ou structures « petite enfance ». Toujours à la charge des écoles, de leurs enseignants, des adhésions volontaires et des subventions des collectivités territoriales et du Conseil départemental, l'ADPEP 28 est devenue une association très appréciée. Mais elle doit sa longue vie à un grand nombre de personnes connues du département et au travail des bénévoles.

Le projet éducatif

Un projet éducatif fort, des temps de loisirs pour répondre aux attentes des jeunes et leurs parents.

Le projet éducatif privilégie plusieurs axes :

- Inclusion
- La citoyenneté
- Implication des usagers
- Egalité fille-garçon
- Apprendre à vivre ensemble
- S'enrichir d'expériences nouvelles, culturelles et sportives ou scientifiques
- Accéder à plus d'autonomie
- Favoriser les initiatives individuelles
- Participer à des projets collectifs
- Créer et développer l'accompagnement à la scolarité et l'aide à la parentalité
- Comprendre l'environnement pour le respect

Des accueils adaptés

Associations reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité au plus juste prix, offrant toutes les garanties et autorisations nécessaires.

Des possibilités pour tous

Avec plus de 150 sites en France et à l'étranger et des centaines de séjours, les PEP répondent à la demande et aux besoins de chacun : enfants, familles, collectivités territoriales.

Des activités multiples et enrichissantes

Alliées à une vie quotidienne de qualité, les activités répondent aux valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité des PEP. L'accueil des loisirs PEP est un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses.

UN PROJET PARTAGE :

Avec les jeunes et les familles

La diversité des enfants et jeunes accueillis est un facteur d'enrichissement du groupe. L'épanouissement de chacun est favorisé. Les relations avec les familles sont indispensables (présentation de la structure, inscription, information, contact quotidien, enquête satisfaction, rencontres autour des réalisations des enfants et des jeunes...).

Avec les équipes

L'organisation des accueils est confiée par les associations départementales PEP à des équipes d'animation, placées sous la responsabilité de directeurs/trices qui en sont garants. Chaque équipe adhère au projet éducatif, élabore et met en œuvre un projet pédagogique dans le cadre de ce projet éducatif. Chacun est un acteur de l'économie sociale et de l'éducation populaire.

- Equipe de direction : le directeur/trice est le mandataire et le représentant des PEP, dont il défend les valeurs et les intérêts. Il/elle est garant(e) du bon déroulement du séjour et de la mise en œuvre et de l'exécution du projet pédagogique. Il/elle est le/la gestionnaire de l'équipe et participe à la formation des animateurs/trices. Il/elle assure les relations avec les familles.
- Equipe d'animation : répondant aux conditions réglementaires actuelles, elle est associée à la réalisation du projet pédagogique à travers l'élaboration et la réalisation d'un projet d'animation. Les animateurs/trices sont responsables de la sécurité physique, morale et affective des mineurs accueillis.

Avec les partenaires

Les temps éducatifs que vit l'enfant s'inscrivent dans une logique de complémentarité (éducation « partagée ») dont chacun, parents, enseignants, cadres éducatifs, associations...est responsable et auxquels tous doivent contribuer.

Avec les personnes en situation de handicap

Les PEP s'engagent à favoriser l'intégration dans les accueils de loisirs des personnes handicapées, à assurer à ses équipes une formation spécifique à l'accueil de la personne handicapée, à informer tout futur intervenant que l'organisme est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil des personnes en situation de handicap, à réunir les conditions optimales et à organiser des réunions de concertation pour un bon déroulement du séjour des personnes.

DES LIEUX A VIVRE, DES TEMPS A VIVRE

Chaque accueil de loisirs s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser. Les PEP favorisent l'éducation à l'environnement ainsi qu'au développement durable, notamment sur les temps de vie collective.

Les repas sont un moment fort de la journée et favorisent l'échange et la convivialité, ils sont un moment d'éducation à la vie en société. Le rythme de vie s'équilibre entre moments de repos et temps d'échanges entre jeunes et équipes d'encadrement.

L'hygiène est un aspect important de la vie en accueil de loisirs, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation. Les activités de sensibilisation à l'environnement permettent l'acquisition d'attitudes nouvelles et favorisent l'ouverture d'esprit.

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement de l'enfant. Les équipes veillent donc à mobiliser l'ensemble des compétences et ressources disponibles. Les activités, proposées par les enfants ou les animateurs, constituent des occasions d'expression, de communication, de rencontre, d'action dans ou sur le milieu. Elles permettent l'initiative, la prise de responsabilité, entraînent des acquisitions diverses et par là-même sont source de plaisir.

Le transport est un moment éducatif qui se prépare et dont l'organisation engage la responsabilité de l'association qui l'organise. Toutes les conditions de sécurité y sont réunies.

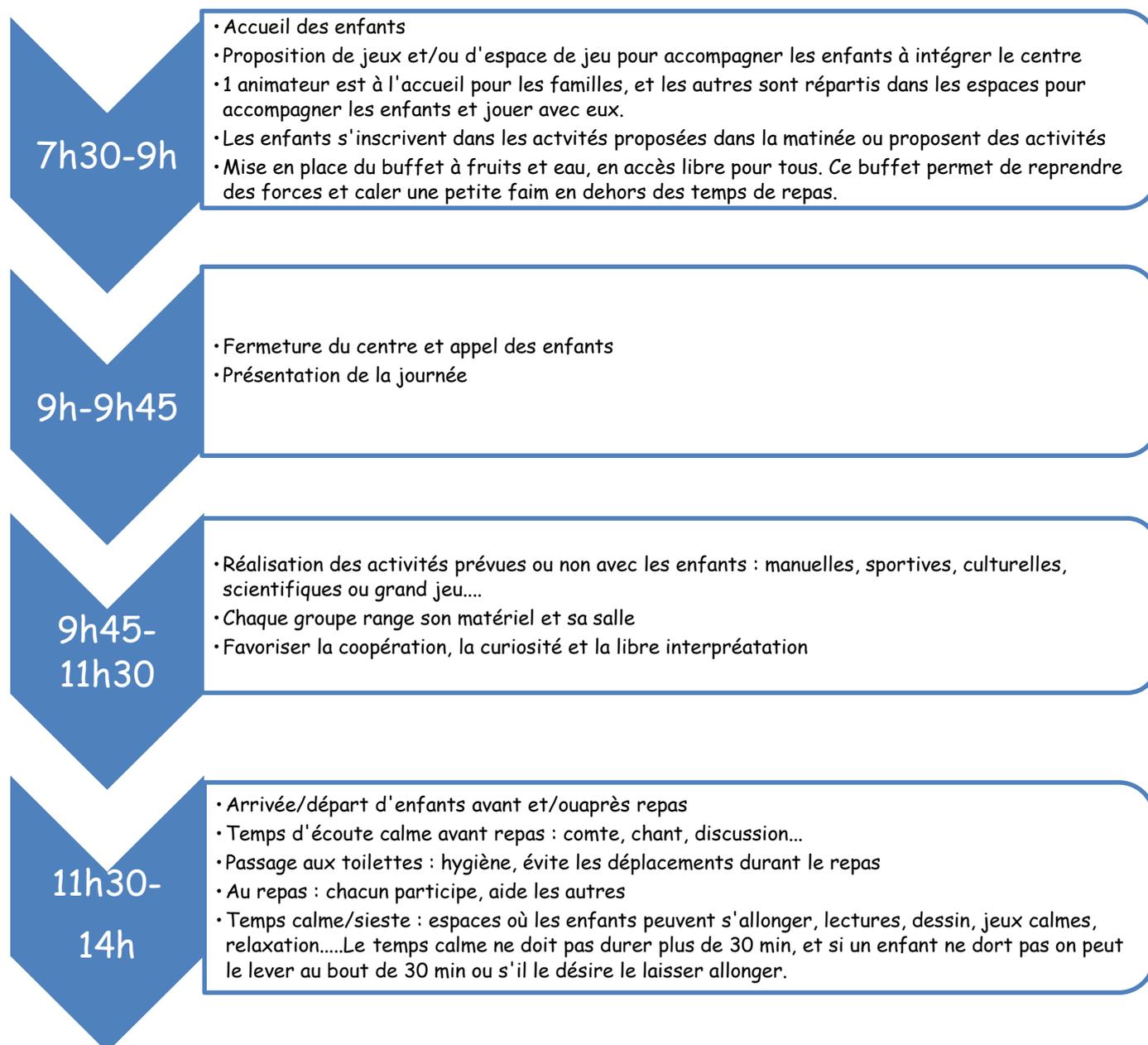
Présentation de la structure

Nom de la structure	L'Orée de Chavannes
Adresse	Rue de Chavannes à Morancez
Téléphone	02-37-28-43-10 / 06-32-82-59-18
Mail	alsh.morancez@pep28.asso.fr
Horaires d'ouverture	Matin: 7h30 - 9h Soir : 17h-18h30

Sur les mercredis et les périodes de vacances scolaire, nous pouvons accueillir jusqu'à 80 enfants dont :

- 32 maternels (3-5 ans)
- 48 élémentaires (6-11 ans)

Présentation d'une journée type :



14h-16h

- Inscription des enfants dans les activités ou ils proposent
- Début des activités de l'après-midi
- Rangement de la salle et du matériel de chaque groupe
- Bilan des temps d'activité avec les enfants

16h-17h

- Temps du goûter en petit groupe pour favoriser les échanges calmes avec les enfants
- Les enfants participent à la participation du goûter
- Rangement et nettoyage du goûter

17h-18h30

- Un animateur à l'accueil pour les familles et les autres sont avec les enfants pour jouer avec eux pour faciliter la fin de journée
- La salle des maternels et des élémentaires sont rangées et fermées pour 18h00 afin que ceux qui ferment la structure n'aient que la salle commune à ranger

Présentation de l'équipe d'animation



Référent des élémentaires (6-11ans) : Steven et Maurane et un animateur spécifique tournant à l'année

Référent des maternels (3-5 ans) : Ségolène, Sarra, Pauline et Gaëtan

Des remplaçants en CDD sont susceptibles d'être présents sur la structure selon les absences dans l'équipe d'animation ou pour renforcer l'équipe si le nombre d'inscrit augmente.

Le rôle de la directrice :

- Au niveau des enfants et des familles :
 - Être à l'écoute et répondre aux besoins des enfants
 - Accueillir les enfants, les parents et communiquer
 - Être source d'information pour les familles et les enfants
 - Assurer le lien équipe + parents + enfants
 - Assurer l'intégrité physique et morale de toutes personnes venant au centre.

- Au niveau de l'équipe d'animation :
 - Connaître et faire connaître le lieu où sont les instructions départementales DDJESVA 28 pour pouvoir les consulter
 - Connaître le projet éducatif de l'association PEP 28 et le transmettre à l'équipe
 - Construire le projet pédagogique en lien avec l'équipe
 - Être à l'écoute et répondre aux besoins des animateurs, des enfants et des familles
 - Apporter et échanger des connaissances et compétences avec l'équipe d'animation
 - Être source d'information pour l'équipe d'animation
 - Faire régulièrement un rappel des règles de sécurité
 - Proposer des outils d'évaluation

- Autres :
 - Connaître et respecter le fonctionnement de la structure (horaires, organisation, locaux, matériel). Le transmettre et le faire respecter à l'ensemble de l'équipe
 - Connaître et respecter les règles de sécurité
 - Gérer le budget et la partie administrative
 - Travailler en lien avec les coordinateurs
 - Réserver les repas, les cars et les sorties.

Le rôle de l'équipe d'animation

- Structure et équipe
 - Connaître et respecter le fonctionnement de la structure
 - Prendre connaissance du projet éducatif de l'ADPEP 28
 - Participer à la construction du projet pédagogique
 - Connaître le lieu où sont stockées les instructions départementales DDJESVA 28 pour pouvoir les consulter
 - Connaître et respecter les règles de sécurité
 - Echanger des connaissances et des compétences avec l'équipe
 - Faire remonter les informations importantes à la directrice (cahier mis à disposition)
 - Préparer ses activités et animations
 - Travailler en coordination avec l'équipe d'animation
 - Respecter les plannings élaborés dans la mesure du possible
- Enfants et familles
 - Etre à l'écoute et répondre aux besoins des enfants et familles
 - Etablir les plannings d'activités
 - Préparer le matériel pour activités et sorties. Mener et encadrer les activités et sorties. Ranger
 - Accueillir les enfants, les parents et communiquer
 - Accompagner les enfants dans l'activité
 - Etre source d'information pour les familles, les enfants et l'équipe d'animation

Le personnel de service

- Assurer le service des repas avec les règles d'hygiènes qui s'imposent
- Nettoyer le matériel et les locaux du restaurant scolaire
- Nettoyer les locaux de l'accueil de loisirs
- Faire remonter les besoins en produits et matériels à la directrice le 15 du mois pour les commandes.

Toute l'équipe est concernée par le rôle de l'assistant sanitaire :

- Vérifier les trousse de secours pour qu'elles soient toujours à jours et prévenir pour les besoins d'achat
- Apporter les soins nécessaires aux personnes blessées voir les gestes de premier secours en attendant les secours
- Prévenir les secours si l'état de la personne le nécessite puis la directrice, la famille

- Tenir correctement le cahier des soins
- Prévenir les familles sur la moindre blessure.

Les animateurs/trices représentent une référence pour les enfants et les familles, il est donc important de véhiculer une image positive et avoir un comportement irréprochable. Lors des activités, l'animateur apporte des notions éducatives pour les rendre riches et intéressantes. Chaque animateur participe aux tâches ménagères (vaisselle du goûter, lavage des tables, rangement...).

Concernant les heures de travail et de pause de l'équipe d'animation :

- Les arrivées du matin se feront de manière échelonnée : 7h30 ou 8h ou 8h30
- Les départs du soir également : 17h30 - 18h -18h30
- Les pauses se feront de manière réfléchie en concertation pour que chacun trouve son rythme. Mais les pauses n'excéderont pas 20 min par jour et par personnes, et elles devront se prendre en dehors des temps d'activités.

Durant tous les temps d'accueil, il est attendu de l'équipe d'animation : créativité, dynamisme, prise d'initiative, rigueur, respect des personnes et des règles, agréable et souriant.

Les intentions éducatives et les objectifs pédagogiques

L'aspect « loisirs » doit être entretenu pour faire de l'accueil de loisir, un lieu où l'enfant se sent bien, s'amuse et se fait plaisir dans les jeux, sorties et activités. La dimension éducative doit être présente dans chaque activité proposée par l'équipe d'animation.

L'apprentissage des règles de vie en collectivité, l'épanouissement individuel de chaque enfant, le respect et la tolérance des différences doivent être présent tout au long de la journée.

L'accueil de loisirs doit être un lieu de socialisation et un espace harmonieux, reconnu et protégé, pour le bien-être des enfants et des familles.

Il est important que l'équipe d'animation fasse en sorte que les enfants passent d'agréables journées au sein de notre structure, réalisent des découvertes, partagent des moments de détente, de plaisirs et d'activités.

Sur l'année 2021-2022, au regard des problématiques précédentes, nous nous concentrons sur la grille d'objectifs suivante.

Objectifs Généraux (à quoi on veut parvenir ?)	Objectifs opérationnels (en faisant quoi ?)	Projet d'animation (concrètement on fait par)	Evaluation (outils, indicateurs..)
Sensibiliser les enfants à la solidarité	En mettant en place des collectes de dons	Boîtes de Noël Autres actions de solidarité dans l'année	Grille d'évaluation Grille d'évaluation
	En aidant les bénévoles de la SPA	Collecte de dons pour la SPA Visite et bénévolat à la SPA	Grille d'évaluation Nombre de visite et d'enfants ayant participé
Favoriser la détente et le bien-être dans son environnement	En sollicitant des intervenants extérieurs	Venu d'un sophrologue, d'un éducateur sportif (yoga), ...	Nombre d'intervenants extérieurs Participation des enfants
	En créant des produits respectant l'environnement	Fabrication de cosmétiques maison	Nombre de produits cosmétiques différents réalisés Participation des enfants
Susciter la curiosité et développer de nouvelles compétences aux enfants	Apporter de la diversité dans les activités.	Sciences Artistiques Sportives Culturelles Culinaires	Nombre d'activités au trimestre
	Découvrir des activités innovantes	Création d'une cuisine pédagogique	Nombre d'activités innovantes au trimestre

Les besoins des différents publics accueillis

Si nos besoins physiologiques ne sont pas satisfaits, nous vivons mal. Chez les enfants, cela peut s'exprimer par des comportements dit inappropriés et cela peut créer des tensions nous empêchant d'atteindre notre état d'équilibre. Cet état d'équilibre atteint nous permet d'être connecté à nous-même et aux autres, et d'être pleinement coopératif. En tant que co-éducateur, nous devons être attentif aux besoins des enfants et à leur environnement pour mieux les comprendre et apporter la réponse que l'enfant aurait besoin.

Nous avons tous des besoins communs : besoin de survie, besoin d'identité, besoin de sécurité, besoin de participation, besoin de liberté, besoin d'accomplissement de soi, besoin de récréation, besoin de sens, besoin de célébration et besoin de relationnels.

A la fin des années 1950, John BOWLBY démontre que le besoin de relation est un besoin primaire qui ne dépend pas de la satisfaction des besoins physiologiques. En effet, le bébé naît avec des comportements innés qui lui permettent d'établir et maintenir le contact avec ses proches. C'est ce qu'on appelle la théorie de l'attachement.

Pour Henri WALLON, la personnalité de l'enfant se développe en 6 stades et en deux fonctions principales : l'intelligence et l'affectivité. Nous en accueil de loisirs, nous sommes concernés par le stade sensori-moteur et projectif (permet de développer deux types d'intelligence : la pratique liée à la manipulation des objets et la représentative liée à l'imitation et au langage. Le stade du personnalisme (3-6 ans) voit l'affectif primer sur l'intelligence. Vers 3 ans, les enfants s'opposent nettement à l'adulte, vers 4 ans son comportement devient plus accommandant et à 5 ans il tente d'imiter l'adulte. Le stade catégoriel (6-11 ans) est une phase de domination des activités intellectuelles. L'enfant devient capable d'attention, d'effort et de mémoire volontaire.

Henri WALLON et Lev VYGOTSKI accordent une grande importance à l'environnement, notamment l'environnement social, dans l'étude de la psychologie de l'enfant et l'être humain en général.

D'après Erika ERIKSON, le développement de l'enfant est un processus permettant d'atteindre l'identité du moi, désignant l'acceptation de soi et des caractéristiques de sa culture d'appartenance.

D'après Jean PIAGET, le développement cognitif de l'enfant se déroule en 4 stades mais qui ne sont pas en lien avec des âges chronologiques. Pour lui de 2 à 7 ans, l'enfant développe ses

relations au monde dominées par l'égoïsme. Cela signifie que l'enfant envisage le monde selon sa propre perspective et ne peut pas prendre en compte l'avis des autres. De 7 à 11 ans, les enfants sont capables de résoudre les problèmes portant sur des réalités physiques.

	Développement moteur	Développement affectif - social	Développement de l'intelligence
3-5 ans	<p>Marche acquise en avant et en arrière. Sauter sur de courte distance mais dans tous les sens.</p> <p>Lance et attrape un ballon.</p> <p>Motricité fine se développe : découpe sur la ligne, commence à écrire quelques lettres</p>	<p>Epreuve sa propre identité et prend conscience de l'ambivalence de ses sentiments. Affirmation de soi (à travers le « non »).</p> <p>Fonctionnement égoïste, comprends pas ce que les autres ressentent. Perçoit la souffrance des autres sans la comprendre.</p> <p>Bonne estimation de lui, confiance en lui. Joue à faire semblant/jeux de rôle. Peut se concentrer seul entre 20 et 30 minutes</p>	<p>Communication verbale favorisant les raisonnements symboliques : se représenter objet ou action sans que celui-ci soit présent.</p> <p>Comprend longue histoire et explication logique. Anticipe et se projette dans le futur, et comprend la différence entre aujourd'hui, demain et hier.</p>
6-9 ans	<p>Intérêt aux techniques sportives. Développe une plus grande force musculaire, davantage d'équilibre et une plus grande endurance dans les activités physiques.</p>	<p>Arrive à estimer son insatisfaction, sa colère ou tristesse. Devient plus compétitif. Comprend mieux les notions de bien et de mal. Acquiert un sens moral qui influe sur ses règles de vie et le jugement à autrui.</p> <p>Apparition des relations amicales et distances avec les parents. Besoin de vérité.</p> <p>Se lie davantage aux enfants du même sexe. Capable de comprendre le point de vue des autres et de résoudre un conflit. Aime faire partie d'un groupe. Prend conscience du monde qui l'entoure.</p>	<p>Parole devient plus sociale. Comprend et respecte les tours de paroles.</p>

<p>9-12 ans</p>	<p>Apprentissages moteurs les plus diversifiés Besoin d'au moins 1 heure d'activités physique par jour. Prends conscience de son corps.</p>	<p>Acquiert et développe notions et valeurs qui lui sont personnelles. Ressent une grande émotivité affective. Ressent avant de penser. Besoin de rejeter le modèle adulte tout en voulant confronter ses pensées à ce modèle-là. Recherche l'autonomie mais aussi l'attention de l'autre. Devient plus pudique. Dénonce l'injustice, le mensonge et la tricherie. Rapports conflictuels. Séparation fille-garçon.</p>	<p>Capable d'appliquer des opérations aux objets concrets. Développe une plus importante concentration, mémoire, attention. Temps de réaction plus faible. Perçoit l'ironie et le sarcasme comme étant drôle.</p>
------------------------	---	--	--

➤ **Accueillir un enfant porteur de handicap**

Les accueils de loisirs sont des lieux propices pour découvrir, pour la mixité des publics et pour avoir des espaces de jeu divers. En ces lieux, chaque enfant peut s'épanouir au cœur du collectif que créait l'accueil de loisirs mais également individuellement.

L'association des PEP 28 a la volonté d'intégrer les enfants et les jeunes en situation de handicap dans les structures d'accueil. Il est important pour l'évolution et le développement de ses enfants et jeunes d'évoluer dans ces structures d'accueil, tout en répondant à leurs besoins spécifiques.

Il est important que chacun intègre l'enfant ou le jeune comme un être à part entière au sein du groupe (dédramatiser et non banaliser). Il est important d'avoir du recul sur la situation pour répondre aux besoins spécifiques de l'enfant ou du jeune. Il faut laisser à l'enfant ou au jeune la latitude d'agir en autonomie dans le quotidien et dans le choix des activités en fonction de ses propres capacités.

Les activités et le planning

Les activités ne sont pas une fin en soi, elles ne sont que des supports pour atteindre des objectifs fixés et doivent être pourvues de sens. En effet, le but de l'animation est de donner vie.

L'équipe devra avoir une approche ludique de l'activité de loisirs. C'est un support réceptif pour les enfants afin de leur permettre de se construire en tant qu'individu, d'apprendre à vivre ensemble en respectant les règles de vie en collectivité.

Chaque animateur doit réfléchir et préparer son activité de manière pédagogique et matérielle. Il devra se poser plusieurs questions :

- Quels sont les objectifs que je me fixe ?
- Pourquoi cette activité ?
- Est-ce que cette activité correspond au public dont je m'occupe ?

Nous proposons différents domaines d'activités afin de proposer un large choix aux enfants et diversifier les pratiques. Nos activités sont orientées vers le jeu en général, les réalisations collectives et individuelles, les arts et le jeu sportif. C'est d'ailleurs le jeu qui sera notre allié le plus performant pour développer notre projet bienveillance au sein de la structure. Le jeu aide les enfants à extérioriser et à s'exprimer. Henri WALLON, dans les années 1950, le disait très bien : « le jeu permet à l'enfant de structurer ses activités mentales ».

Afin de préparer au mieux l'année, une réunion est programmée (chaque semaine) pour mettre en place les plannings d'activités et les projets que l'équipe souhaite mettre en place.

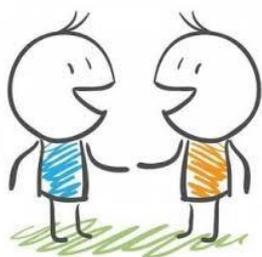
Les activités proposées peuvent être répertoriées de la manière suivante :

- Le jeu sous différente forme (sportif, société, grand jeu, construction...)
- Activités artistiques
- Activités autour de la nature
- Activités physiques et sportives
- Activités scientifiques
- Activités multimédias
- Les sorties ludiques et/ou culturelles



Nous faisons appel à des prestataires de service afin d'organiser des sorties à la journée. Selon les thématiques, l'équipe peut mettre en place un évènement ouvert aux familles pour montrer ce qui s'est passé (exposition, spectacle, repas...).

La communication



Durant chaque période, toute l'équipe sera disponible pour échanger avec les familles sur les différents temps d'accueil (matin et soir, et accueil spécial). Ces temps d'échange avec les familles sont importants. Ils permettent d'entretenir de bonnes relations avec les parents, de rassurer les familles, de créer un climat de confiance, d'informer sur l'évolution de leurs enfants, sur le programme et le déroulement de la journée, et d'intégrer les familles dans la vie de la structure.

Pour que ces temps se déroulent le mieux possible, il est impératif que chaque membre de l'équipe d'animation soit cordial, poli, se lève et vienne à la rencontre des familles. Chaque animateur sera en charge de l'accueil des familles, en fonction des horaires et des responsabilités de chacun. Pour que tout se passe bien, il est primordial que chacun communique avec l'ensemble de l'équipe. Si chacun communique, cela nous permettra de répondre aux questions des familles et de prendre en compte tous les besoins des enfants et des parents dans le cadre de nos fonctions.

Pour les sorties, l'équipe distribuera des notes d'informations pour redonner toutes les informations nécessaires à la sortie prévue. Nous utiliserons également notre page Facebook pour communiquer sur nos évènements et nos sorties. Notre page Facebook sert également de journal de bord pour les familles, car nous relatons chaque journée passée au sein de la structure de manière générale.

Concernant la communication avec l'équipe d'animation, elle se fera à travers des réunions hebdomadaires pour que chacun puisse donner son avis et obtenir les réponses à leur question, faire un bilan et préparer les autres projets à venir. Nous avons mis en place un cahier des succès qui permet à chaque personne de l'équipe d'écrire, remercier ou dessiner quelque chose de positif sur la journée passée.

Les règles de vie



➤ Les règles générales pour l'équipe d'animation

La directrice et l'équipe d'animation sont garants du respect des règles établies au sein du centre. À l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires pour garantir la sécurité des enfants et le respect des autres.

Le cadre fixé doit permettre :

- Aux enfants :
 - De se sentir en sécurité
 - De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter
 - De discuter avec l'adulte sur le respect ou non-respect des règles
- A l'équipe d'animation :
 - De travailler de manière cohérente par rapport au projet
 - D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés
 - D'affirmer notre rôle d'adulte référent, garant de la sécurité et de la loi

La démarche à suivre en cas de non-respect des règles :

- Chercher à comprendre et à savoir comment cela s'est passé
- Discuter calmement avec l'enfant ou les enfants impliqués à l'écart du reste du groupe
- Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation adaptée à la faute commise. On parle bien de réparation ou de sanction, et non de punition.
- Déléguer aux collègues ou au directeur la prise en charge de l'enfant si on ne se sent pas capable de le faire.

Ne pas faire ou dire :

- Crier fort, puis très fort, puis très très fort (on s'épuise et cela ne sert pas à grand-chose)
- Ne dites pas : faites ce que je dis mais pas ce que je fais, car vous êtes soumis aux mêmes règles (ex : s'asseoir sur les tables)
- Ne pas brimer, dévaloriser, humilier ou insulter un enfant. C'est intolérable !
- On préfère les réparations, les explications aux sanctions. L'information sera mieux enregistrée avec une réparation faites avec l'enfant pour éviter qu'il recommence.

Les enfants essaieront de se confronter aux règles et au cadre posés. Ils vont tester notre capacité à être crédible, à maintenir nos règles de vie. Il sera de notre devoir d'être cohérent afin que les enfants trouvent des repères fixes et sécurisant qui leur permettront de trouver leur place et de se sentir bien.

Les règles de vie sont nécessaires pour nous construire (adultes et enfants) autour des valeurs. Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe et permet de trouver des réponses cohérentes et adaptées aux situations.



➤ Le transport - les sorties

Pour les sorties prévues, les transports se feront en car, soit Transdev « les transports d'Eure et Loir », soit la compagnie « l'Ecuyer » ou « Simplon ». Le car viendra nous chercher et nous déposer sur la place du marché couvert, qui nous permet de monter et descendre en toute sécurité. Des minibus de Chartres Métropole ou ADPEP 28 peuvent également être utilisés.

La directrice affichera une fiche sortie sur les portes de l'accueil de loisirs. Cette fiche donnera le lieu de la sortie, les heures de départ et de retour, le nombre d'enfants et d'accompagnateurs, le nom et le prénom des enfants présents et le numéro de la directrice.

La directrice aura également une fiche sortie pour le car, avec les numéros des familles dessus. En effet, en cas de retard important ou d'incidents, nous pourrions joindre plus facilement les familles.

L'équipe d'animation devra vérifier les troussees à pharmacie, une par groupe d'enfant. Chaque animateur aura également les fiches sanitaires de chaque enfant de son groupe, l'équipe vérifiera la veille de chaque sortie les fiches sanitaires et les tee-shirt de la structure qui faciliteront une visualisation des enfants plus facile.

Durant la sortie, les enfants seront assis et attachés dans le car. Un ou deux animateurs seront positionnés sur les sièges de devant, un ou deux animateurs seront sur les derniers sièges. Cela permet à l'ensemble de l'équipe de vérifier le bien-être et la sécurité de chaque enfant.

Un animateur montera en premier dans le bus afin de placer les enfants et les aider à s'attacher, pendant ce temps-là, un autre animateur compte les enfants qui montent dans le bus. Pour la descente, deux animateurs descendent en premier afin de récupérer les enfants, les ranger et les sécuriser, et un animateur descendra en dernier pour vérifier que rien n'a été oublié.

➤ L'alimentaire

Les repas du midi se feront à la restauration scolaire de l'école de Morancez. Les repas sont gérés par la cuisine centrale de Chartres Métropole, et une cantinière des PEP28 gère l'arrivée et la gestion des repas. Il est possible d'y préparer les pique-niques avec le personnel de restauration, ou d'y préparer des menus faits avec les enfants dans la restauration scolaire en

respectant les règles d'hygiène. Il est important de surveiller le lavage des mains avant et après repas, on favorise le passage aux toilettes avant et après repas, pour éviter trop de déplacement durant le repas.

Pour tous les aliments utilisés, l'équipe d'animation sera responsable d'un cahier de traçabilité pour noter les informations importantes, par tranche d'âge. Ces cahiers seront utilisés tous les jours pour la traçabilité des goûters et des pique-niques.

Sur ce cahier de traçabilité, nous trouverons :

- Le code barre
- La date de péremption
- Le numéro du lot
- La marque
- Le nom de l'aliment
- La date d'utilisation du produit



Pour la préparation du goûter, la directrice prévoit des goûters respectant l'équilibre alimentaire adapté aux tranches d'âges. Parfois, les enfants cuisineront sur l'accueil de loisirs et pourront participer à l'élaboration des goûters.

Les menus du midi et des goûters seront affichés dans l'accueil de loisirs à la vue de tous, dans chaque salle d'activité et dans le coin cuisine.

➤ L'infirmierie

Un animateur ou la directrice, diplômé de l'AFPS niveau 1 ou équivalence, en plus du travail d'animation, s'occupera de toute la partie infirmerie : gestion du cahier d'infirmerie et des troussees à pharmacie, information sur l'ensemble de l'équipe des allergies et gestion des soins aux enfants en cas de blessures légères. Le cahier d'infirmerie sera vérifié par l'assistante sociale et signé par la directrice chaque soir.

Par contre, l'équipe d'animation peut aider l'enfant à prendre son médicament seulement et seulement s'il y a une ordonnance. Les familles devront, soit penser à donner les traitements le matin et le soir, soit se déplacer sur l'accueil de loisirs le midi.

Seuls les enfants sous P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) ont l'autorisation de prendre leur traitement, administré par la personne désignée comme assistante sanitaire. Un rendez-vous pourra être pris avec la famille pour échanger sur le P.A.I et répondre à toutes les interrogations de l'assistante sanitaire et la famille.

La pharmacie doit être accessible aux adultes mais pas aux enfants, elle doit être fermée à clef. Elle sera positionnée près d'un point d'eau.

Le cahier des soins doit renseigner le nom, le prénom de l'enfant, les soins apportés, la partie du corps soigné, le nom de l'animateur, l'heure et le jour. Il sera important que l'équipe d'animation communique les blessures et les maux des enfants à leur famille.

L'assistante sanitaire devra vérifier que la trousse à pharmacie est équipée de :

- Pansements
- Désinfectant antiseptique
- Rouleaux sparadras hypoallergéniques
- Compresses stériles individuelles
- Sérum physiologique en dosette individuelle
- Gant à usage unique en vinyle
- Gel désinfectant
- Sac poubelle
- Pince à épiler
- Crème solaire
- Thermomètre frontal
- Paire de ciseaux
- Mouchoir
- Bande extensible
- Papier toilette



➤ L'incendie

Durant l'ouverture du centre de loisirs, nous organiserons un exercice d'alerte incendie. Seule l'équipe d'animation sera tenue informée du jour de cet exercice.

Les consignes en cas d'incendie :

- Prendre les fiches d'appels de chaque groupe
- Un animateur reste à l'intérieur en dernier pour vérifier qu'il ne reste aucun enfant
- Un autre animateur est dehors pour réceptionner les enfants au point de rassemblement.
- Un autre animateur reste aux portes pour les maintenir

Il est primordial que les adultes restent calmes et attentifs aux enfants. L'équipe d'animation doit connaître l'effectif exact des enfants pour que le comptage des enfants soit plus facile à réaliser. Pour que tout se déroule correctement, il est important que l'équipe communique et se coordonne.

Les enfants devront sortir dans le calme et se placer à l'endroit indiqué par les animateurs. Il faudra expliquer, surtout aux petits, les raisons de cet exercice alerte incendie.

Les points non négociables

L'animateur ne doit pas fumer en présence des enfants.

L'animateur ne devra pas consommer d'alcool sur le lieu de travail ou en présence des enfants.

Le téléphone portable doit rester un moyen de communication et de prévention sur le lieu de travail, et non une distraction personnelle. Le téléphone ne doit pas être utilisé sur le lieu de travail, sauf temps de pause. Les téléphones portables personnels ne doivent pas sonner et gêner le bon déroulement de l'accueil de loisirs.

L'évaluation

L'évaluation se fera en 3 temps :

- Les enfants seront les premiers à donner leur avis puisqu'ils seront les acteurs des différents temps de la journée
- Les parents seront les seconds à nous donner leurs avis (QR Code + en cours de réflexion)
- L'équipe pédagogique s'engage à évoluer chaque activité
- L'organisme donnera également son opinion

L'équipe d'animation proposera à la fin de chaque journée, un moment de bilan avec les enfants à travers différents outils : le débat mouvant, le feu tricolore, la météo des sentiments, la balance des bœufs. Le choix se définira en amont de l'ouverture de l'accueil, de manière collective. Ce moment permettra à l'enfant de donner son avis et aussi de proposer ses idées. Bien sûr, toutes les idées sont bonnes à écouter !

Concernant l'équipe d'animation, chaque animateur devra construire un projet d'animation avec les objectifs évaluables afin de connaître la réussite ou non de l'activité proposée, ce qui laissera une parole libre. De plus, la directrice prévoit au moins deux entretiens avec les animateurs stagiaires, soit au moment où ils changent de public ou afin de faire le point. Il est possible que d'autres entretiens individuels soient mis en place, si l'animateur le demande ou selon la situation.

Une réunion d'équipe est programmée chaque mardi matin. Elles permettront d'échanger, de se concerter et de discuter des points importants sur la journée passée et la semaine à venir et de préparer le mercredi suivant. Pour l'ensemble de l'année, il est prévu 2 à 3 évaluations individuelles par animateur avec la directrice. Ils auront une grille à remplir, la directrice fera la même chose pour chaque animateur. L'échange s'appuiera sur la notation de cette grille.